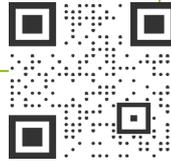


LE TRI, C'EST FACILE !

Trier ses déchets est un geste du quotidien qui permet de :

- ▶ Donner une nouvelle vie à la matière ; la boîte de conserve en acier se recycle à l'infini et peut redevenir boîte de conserve ;
- ▶ Diminuer les déchets enfouis ; les déchets recyclables dans le sac jaune sont triés par PAPREC à Dieulouard (54) et non enfouis à Sommauthe (08) comme les sacs noirs ;
- ▶ Préserver les ressources naturelles.

Dans le sac jaune, tous les emballages VIDES s'y retrouvent.



QUELQUES CHIFFRES : UN TRI DE BONNE QUALITE

En 2022, 510,40 tonnes de déchets ont été collectées dans les sacs jaunes puis triés.

105,70 tonnes ont été refusées soit 20,7% des déchets collectés.

Ces refus ont coûté à la collectivité 14 577,93€ soit 2€ par personne.

Une baisse de ce taux de refus est possible !

LES ERREURS DE TRI ET REFUS DE COLLECTE

ERREUR DE TRI N°1

Essuie-tout, mouchoirs, couches, masques, dans le sac jaune



*Pensez à eux
Triez mieux*



ERREUR DE TRI N°2

Les emballages plastiques imbriqués les uns dans les autres



*Un geste qui
permet de recycler
vos déchets*



ERREUR DE TRI N°3

Les bouteilles plastiques non vidées



*Un geste simple
pour trier
ses déchets*



LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !

A partir du 1^{er} janvier 2024, les restes alimentaires - dits biodéchets - ne devront plus être dans la poubelle grise. Epluchures, légumes ou fruits abîmés, thé, marc de café, essuie-tout, coquilles d'œufs, pain, pâtes, ... mélangés à des déchets de jardin peuvent être compostés.

Le compostage est une des solutions pour valoriser ces biodéchets et apporte un engrais 100% naturel.

Le secret d'un bon compost :

- ▶ émietter bien vos biodéchets avant de les mettre dans le composteur ;
- ▶ mélanger les biodéchets humides (épluchures, tontes de gazon, thé, ...) et secs (feuilles mortes, serviettes papier, coquilles d'huîtres, ...)

Une solution, un outil :

Des composteurs en bois de 600 litres sont disponibles auprès du gardien de la déchèterie de Clermont-en-Argonne (21 route de Varennes) pendant les horaires d'ouverture et au bureau de la communauté de communes à Varennes-en-Argonne (28 rue de Tabur) les jeudis et vendredis au prix de 28,50€ (une facture vous sera adressée ultérieurement). Facile à monter et simple d'utilisation !

